ment No 210 par la Compagnie des Tramways, sur l'avenue de Lorimier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Départeent en Loi, avec instructions de prendre action.

6.—Soumise une formule d'annonces, pour la vente à l'enchère des matériaux provenant des réparations faites à l'Hôtel-de-Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver lesdites annonces, et d'en autoriser la publication.

7.—(24211) Soumis un extrait du procès-verbal d'une assemblée de la Commission Spéciale de Réceptions, recommandant le paiement des comptes suivants:

Alex. McGarr	$7.50
Dau Publishing Co.	4.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement desdits comptes.

8.—(23968) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la réclamation de M. Georges Brossard, réserviste belge, à l'effet qu'il n'y ait pas de saisie de prise contre lui, jusqu'à ce qu'il ait l'avantage de revenir à ses affaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Directeur de l'Assistance Municipale, pour rapport, et de suspendre les procédures en attendant.

9.—(22994) Soumis le dossier, au sujet de la réclamation de M. Cochenthaler, pour inondation.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'informer M. Cochenthaler que la Ville ne peut faire droit à sa réclamation.

10.—Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la nomination de M. Noé Choquette, comme constable, pour remplacer M. Hugo Wessling, parti pour la guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De retourner ledit rapport à son auteur, en attirant son attention sur la décision prise par le Bureau, de ne pas nommer de remplaçant à ceux qui partent pour la guerre.

11.—Soumis un compte de MM. Eugène Globensky & Cie, au montant de $26.25, pour impression de factum, dans la cause de Dame Zoé Gamache.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement dudit compte.

12.—(24209) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de l'application de la "Montreal Light, Heat & Power Co.", pour permis d'installer des poteaux, sur le côté est de la rue de Gaspé.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé.

13.—(24208) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de l'application de la "Montreal Public Service Corporation", pour permis d'installer des poteaux sur la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé.

14.—(24206) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande de Madame L. N. E. Roy, à l'effet de faire prendre charge par la Ville, de l'égout qui longe sa propriété.

Tramways Co. infringed by-law No. 210 on de Lorimier avenue.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department with instructions to take action thereon.

6.—Submitted a draft of advertisement for the sale by auction of materials which were cast off owing to the repairs made to the City Hall.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve of said advertisements and to authorize the publication of same.

7.—(24211) Submitting an extract from the minutes of a meeting of the Special Committee on Receptions, recommending that the following accounts be paid:

Alex. McGarr	$7.50
Dau Publishing Co.	4.00

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment of said account.

8.—(23968) Submitted a report from the Law Department anent a claim of Mr. Geo. Brossard, Belgian reservist, stating that no seizure should be taken against him until he has returned from the front.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the matter be referred to the Director of Municipal Assistance for a report, and that, in the meantime the proceedings be suspended.

9.—(22994) Submitted the documents anent Mr. Cochenthaler's claim for flooding.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That Mr. Cochenthaler be informed that the City cannot entertain said claim.

10.—Submitted a report from the Chief of Police, recommending that Mr. Noé Choquette be appointed constable vice Mr. Hugo Wessling, who has gone to the front.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be referred back to the Chief of Police, calling his attention to the decision of the Board, not to replace those who leave for the front.

11.—Submitted an account from Messrs. Eugène Globensky & Co., amounting to $26.25 for the printing of factum, in the case of Dame Zoé Gamache.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

12.—(24209) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer anent an application from the Montreal Light, Heat & Power Co. for permission to erect poles on the east side of de Gaspé street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the permission sought for be granted.

13.—(24208) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer anent the application from the Montreal Public Service Corporation for permission to erect poles on Sherbrooke street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the permission sought for be granted.

14.—(24206) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer, stating that he cannot recommend the request made by Mrs. L. N. E. Roy, that the City take charge of the sewer running along her property.